

Date de convocation : 05/04/2014
 Conseillers municipaux en exercice : 8
 Conseillers présents : 8

REUNION DU 9 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le neuf du mois d'avril, le conseil municipal de la commune d'Aubigné-sur-Layon s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre ROBÉ, maire.

Étaient présents : Mesdames GRIMAL Isabelle, RAULT Dominique, RENAULT Annick, ROBÉ Mauricette, Messieurs FALLEMPIN Denis, FALLEMPIN Nicolas et THOMAS Anthony.

Secrétaire de séance : Madame RENAULT Annick.



1/ ATTRIBUTIONS DES COMMISSIONS

Le conseil municipal étant réduit, Nicolas FALLEMPIN propose une liste de huit commissions. Il est décidé que chaque élu prenne la responsabilité d'une commission qui sera complétée par des personnes hors conseil municipal.

Bâtiments communaux – Urbanisme : Anthony THOMAS, Denis FALLEMPIN, Nicolas FALLEMPIN.

Affaires sociales – personnes âgées : Mauricette ROBÉ, GRIMAL Isabelle, RENAULT Annick.

Affaires scolaires – Education – Jeunesse : Isabelle GRIMAL, Denis FALLEMPIN, Dominique RAULT, Mauricette ROBÉ.

Cimetière – Réseaux – Voirie – Espaces verts : Nicolas FALLEMPIN, Anthony THOMAS. Et tous les conseillers municipaux pour le concours « villages fleuris ».

Cérémonies – Manifestations – Réceptions – Associations : Dominique RAULT, Denis FALLEMPIN, Isabelle GRIMAL, Mauricette ROBÉ.

Communication – Information – Tourisme – Culture : Denis FALLEMPIN, Isabelle GRIMAL, Dominique RAULT, Annick RENAULT

Energie durable – Economie d'Énergie – Vie quotidienne : Pierre ROBÉ, Nicolas FALLEMPIN, Anthony THOMAS.

Finances – Développement Économique : Annick RENAULT, Pierre ROBÉ, Denis FALLEMPIN.

2/ DÉLÉGUÉS AU SEIN DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- COM COM Communauté de Communes : Pierre ROBÉ et Denis FALLEMPIN
- CLIC Centre Local d'Information et de Coordination : Mauricette ROBÉ
- SMAEPA Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement :
- Pierre ROBÉ et Nicolas FALLEMPIN
- SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux : Denis FALLEMPIN et Anthony THOMAS
- SIEML Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire : Pierre ROBÉ titulaire et Annick RENAULT suppléante
- SMITOM Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des déchets et des Ordures Ménagères : Mauricette ROBÉ titulaire et Annick RENAULT suppléante
- SMBL Syndicat Mixte du Bassin du Layon : Anthony THOMAS et Denis FALLEMPIN
- SCOT Schéma de Cohérence Territoriale : Pierre ROBÉ et Denis FALLEMPIN

3/ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le centre social doit être composé de 9 personnes : Le Président (le maire), quatre élus et quatre personnes hors conseil municipal, si possible actives dans des associations à caractère social (famille rurales...). Il a son propre budget.

Les quatre élus nommés sont Mauricette ROBÉ, Annick RENAULT, Isabelle GRIMAL et Anthony THOMAS.

Mauricette ROBÉ se charge de contacter d'autres personnes pour compléter le CCAS.

4/ LA CAISSE DES ECOLES

Elle doit être composée de personnes élues et non élues, le Président étant le Maire. Sont nommées : Nicolas FALLEMPIN, Dominique RAULT et Annick RENAULT.

5/ LE CONSEIL D'ÉCOLE

Le maire et Isabelle GRIMAL, responsable de la commission des affaires scolaires.

6/ LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Le conseil municipal doit proposer 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants. L'administration des impôts en retiendra 6 de chaque.

Il est décidé de contacter des contribuables afin de leur proposer de siéger à cette commission qui se réunit en général une fois par an.

7/ REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Mardi 8 avril, Isabelle GRIMAL, Dominique RAULT et Mauricette ROBÉ ont assisté à une réunion au sujet de l'organisation des TAP avec les communes de Chavagnes, Notre Dame d'Allençon, Martigné-Briand et Aubigné-sur-Layon, coordonnée avec la Communauté de Communes des Coteaux du Layon et le Centre Socioculturel des Coteaux du Layon.

Le point abordé a été la prise en charge des enfants le mercredi midi vers le centre GIROND'O animation de Martigné-Briand.

Le coût est estimé à 30.38 € par enfant. Ce prix comprend le transport, le repas et les activités l'après midi et serait à la charge des familles.

Sur le principe, la commune est d'accord pour la mise en place de ce service aux familles.

Mauricette ROBÉ propose de réunir le comité de pilotage et de faire une enquête afin de connaître le nombre d'enfants concernés.

8/ LE POINT SUR LE SECRETARIAT DE MAIRIE

Le 30 mars, soir du second tour de scrutin, Monsieur CHOUTEAU, maire sortant, a informé Pierre ROBÉ que la secrétaire de mairie Marina GODINEAU qui occupait un poste de 20 h hebdomadaire quittait son poste le soir même et qu'aucun recrutement n'était en cours. Depuis, nous avons appris que cet agent avait pris une disponibilité d'un an renouvelable pour travailler dans une autre commune plus proche de son domicile.

Le maire et Annick RENAULT ont rencontré hier matin Sophie CALMONT, la secrétaire actuellement en poste 18 heures/semaine afin de connaître l'organisation du secrétariat et le partage des tâches dévolues aux deux postes. Sophie CALMONT nous a informés qu'elle était en charge de la facturation cantine et garderie périscolaire et de l'accueil téléphonique. L'ensemble des autres tâches importantes (comptabilité, budget, élections, état-civil, compte-rendu de conseil municipal et suivi des dossiers, carte d'identité...) étaient réalisées par Marina GODINEAU et que, par conséquent, elle n'était pas en mesure de prendre le relais puisque non formée depuis son recrutement en 2011.

Annick RENAULT a pallié aux urgences pour le procès verbal de l'élection du maire et adjoint et lui a donné les consignes nécessaires pour le suivi des documents à la sous-préfecture. Il en a été de même pour l'enregistrement des pièces comptables transmises par la perception mercredi matin.

Une solution est envisageable pour recruter une secrétaire de mairie qualifiée qui est disponible le lundi mais Sophie CALMONT ne travaille pas à la mairie ce jour là mais dans une autre entreprise. Il lui a été demandé de voir avec son autre employeur s'il était possible de modifier son emploi du temps et de se rendre disponible afin qu'elle bénéficie des conseils d'une personne expérimentée mais ce remède suffira-t-il ?

Après un tour de table, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord pour procéder à un recrutement.

9/ BUDGETS 2014

Madame FRAQUET, secrétaire générale de la Sous-Préfecture de Saumur a fait savoir que les budgets 2014 ainsi que les comptes administratifs et de gestion 2013 pour la commune et l'assainissement seront rejetés fin de semaine et devront être votés par le nouveau conseil municipal au plus tard le 30 avril.

Ces documents avaient été votés par les précédents conseillers municipaux le 25 mars 2014 alors que leur mandat s'arrêtait le 23 mars, date du 1^{er} tour de scrutin et ce, malgré que l'information leur ait été donnée avant l'ouverture de la séance.

Une réunion de conseil municipal extraordinaire est donc programmée le 22 avril 2014.

L'ordre du jour étant terminé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire a levé la séance.

ROBÉ Pierre	FALLEMPIN Denis	FALLEMPIN Nicolas
GRIMAL Isabelle	RAULT Dominique	RENAULT Annick
ROBE Mauricette	THOMAS Anthony	